



Arbois
JURA

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Travaux de terrassement – centre de secours

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la consultation restreinte réalisée,

DECIDE

De retenir l'entreprise RUSTHUL TP, 4 impasse sur le Brulet 39300 SAPOIS pour la réalisation du terrassement de la caserne du SDIS pour un montant HT de 38 860.20 € soit 46 632.24 € TTC

Arbois, le 23 novembre 2023

La Maire,



Valérie DEPERRE

Envoyé en préfecture le 24/11/2023

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le 24/11/2023

ID : 039-213900137-20231123-D_22_23-AU



DECISION 22/23